

Des nouvelles du SMIRTOM

Point sur le marché de fourniture ET de distribution de bacs

La Commission d'Appel d'Offres du mercredi 29 mai 2019 a attribué le nouveau marché de fourniture/distribution des bacs à la société ESE.

Le volume des bacs attribué à chaque usager sera déterminé en fonction du nombre de personnes au foyer. Le panel de bacs disponible a été élargi par rapport au précédent marché :

Ordures ménagères	Cuve grise, couvercle gris Bac pucé	120 litres, 240 litres, 360 litres et 660 litres
Emballages papier	Cuve grise, couvercle jaune	120 litres, 240 litres, 360 litres et 660 litres
Verre	Cuve grise, couvercle vert	120 litres et 240 litres

Les modalités de distribution seront les suivantes :

- 1ère phase : gestion des besoins enregistrés dans le fichier de réclamations

Les usagers s'étant signalés auprès du syndicat recevront fin juin/début juillet un courrier adressé les invitant à répondre à une enquête de dotation. La réponse pourra se faire par internet (site dédié), par téléphone (N° vert) ou par courrier. Un rendez-vous sera fixé avec l'utilisateur pour une livraison en porte à porte et contre signature. Les livraisons auront lieu en priorité du lundi au vendredi (éventuellement le samedi). Les anciens bacs seront repris lors du même rendez-vous s'ils sont vides.

Livraison des bacs entre septembre et mi-octobre 2019

- 2nde phase :

L'ensemble des usagers recevra une information distribuée par La Poste. Les usagers n'ayant pas reçu leurs bacs ou ayant besoin d'un ajustement pourront faire leur demande via le site internet ou le N° vert ou par courrier. Les bacs seront distribués en porte à porte selon les mêmes modalités qu'en phase 1.

Livraison des bacs entre mi- octobre et décembre 2019

Il n'est pas utile aux administrés de téléphoner au SMIRTOM du Vexin actuellement car soit, ils sont déjà enregistrés dans le fichier de réclamations, auquel cas ils seront contactés en 1ère phase. S'ils ne sont pas encore enregistrés, ils recevront de toute façon le courrier lors de la 2nde phase et pourront répondre à ce moment-là.

- À partir de janvier 2020

L'ensemble des usagers devrait avoir reçu les trois bacs. Il s'agira de maintenir le parc de bacs en état (nouvelles dotations, détériorations, vols, réajustements). Les demandes continueront à être enregistrées par ESE via le site internet ou le N° vert et les livraisons s'effectueront sous un délai de 2 mois dans les mairies, comme par le passé, où les administrés pourront venir les récupérer selon des modalités définies avec vos services.

Tous les bacs seront livrés avec une étiquette adresse et une étiquette consignes de tri. Les usagers recevront également un flyer leur rappelant les déchets acceptés/refusés dans chaque bac.

Une fois la distribution terminée sur l'ensemble du territoire, seuls les déchets présentés dans les nouveaux bacs SMIRTOM du Vexin seront collectés. Les équipages SEPUR auront la consigne de signaler les bacs non conformes, les sacs...

Les sacs poubelles déposés à même le sol pourront ne pas être ramassés, ils doivent en effet être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

Extension des horaires d'ouverture des déchèteries de Marines et Vigny

Les horaires d'ouverture des déchèteries de Marines et Vigny vont être étendus de façon à s'aligner sur ceux de la déchèterie de Magny en Vexin.

Cette modification représente un surcoût de 15 768.36 € HT par an (soit 0.30 € par an et par habitant) mais permet d'uniformiser le service pour l'ensemble des usagers sectorisés sur les déchèteries du SMIRTOM du Vexin.

La mise en place de ces nouveaux horaires est prévue pour le 1er août 2019 (délai de mise en place de l'avenant, date à confirmer ultérieurement).

Les horaires ajoutés figurent en jaune.

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h					9h-12h	- 9h-13h
Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h	

Un point doit être soulevé concernant les déchèteries. Certains administrés arrivent à l'heure de fermeture. Par conséquent, le gardien finit systématiquement en retard que ce soit le midi ou le soir. Il est prévu de faire une modification pour que l'heure d'accueil soit redéfinie. Ainsi la déchèterie fermera ¼ d'heure avant pour que le gardien puisse vider le quai et finir son travail à l'heure (respect du temps de pause, responsabilité & assurance).

C'est aux administrés de faire l'effort de ne pas venir au dernier moment.